

le grain de sel

un petit grain de sel pour éviter les grains de sable

Lettre d'information gratuite de l'association Lagnoise Grain de Sel – juillet 2007 - n°1
imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

Edito

Notre association approche maintenant la centaine de membres ! Malgré nos étranges difficultés à obtenir une salle, notre débat du 5 juillet dont nous avons garanti la courtoisie et l'impartialité pour chaque intervenant, fût riche d'informations et de propositions, que chacun en soit remercié.

Vous êtes très nombreux à nous demander et nous remercier d'assurer une **information objective et indépendante** sur la vie du village et les décisions qui l'engagent, tant la communication avec les collectivités paraît difficile.

Beaucoup n'ayant trouvé ni écoute ni solutions font aujourd'hui appel à nous. Rappelons que nous n'avons pas vocation à nous substituer aux services municipaux entre autres. Les responsables sont libres de tenir compte ou pas des suggestions ou doléances émises par la population.

Qu'elles soient Municipales ou viennent d'ailleurs, nous soutenons les initiatives qui sont le fruit de la concertation et vont dans l'intérêt général. **Informers, proposer, rétablir le dialogue, organiser le débat, s'engager** le cas échéant : **voilà aussi le sens de notre action citoyenne.**

M. le Maire nous indiqua participer à notre soirée en qualité de simple citoyen et observateur, ce qui est son droit le plus absolu. Saisissant l'occasion de sa présence, le public souhaita toutefois obtenir des réponses sur des dossiers aussi importants que : **l'endettement réel** de la commune, la **Poste**, le **nouvel immeuble**, le **centre tertiaire**, le retour des **commerces**, **l'accessibilité**, l'avenir du **terrain** dit de « **la ferraille** », les **travaux** de voirie.

Nous regrettons qu'à l'abri de ce statut il se soit muré dans le silence, réponde parfois de manière évasive ou contradictoire. Reprenant sa « casquette » d' élu, il ne cessa par contre d'intervenir sur des sujets « moins urgents », c'est dommage.

Sans parti pris et ne ciblant personne, mais en **citoyens libres et vigilants**, nous suivrons donc les dossiers qui vous préoccupent dans ces colonnes, afin que chacun soit informé sur la base de faits toujours vérifiés.

Nous respectons les élus car nous le savons bien, l'action est difficile et les baguettes magiques n'existent pas. Mais il n'est pas de vie en collectivité réussie et apaisée, de progrès pour chacun, si l'action publique ne repose pas sur la **concertation** et la **transparence**, sur le **respect** de la volonté des citoyens.

Restant à votre disposition, bonne lecture !

Christian CHAVRIER, Président de Grain de Sel.

Sommaire

Page 2

- Le centre tertiaire à la dérive ?
- Le million, le million !

Page 3

- Urgence boulangerie !
- La poste plus que jamais en danger.
- Accessibilité réduite.

Page 4

- Entendu au conseil.
- Il fallait l'écrire...
- L'escalier antique devenu en toc...

Coup de chapeau !

Fête de la musique, 14 juillet, fête votive, foire de Lagnes, etc...
Bravo et merci à tous ceux qui organisent bénévolement nos festivités, aux services municipaux qui assurent mises en place et démontages.

Entendu au Conseil municipal

M. Le Maire a donné lecture d'une partie des échanges, manifestement virulents, entre la propriétaire du terrain dit de « la ferraille » (*parcelle de 5 hectares située immédiatement à la sortie du village à droite en direction de Cabrières, face à la pinède*) et la municipalité.

La municipalité a fait part de sa volonté d'acquérir ce terrain, et de l'intégrer dans un projet géré par Fontaine de Vaucluse... Il nous a été dit que l'idée était d'ajouter une sécurité supplémentaire pour protéger ce terrain, pourtant déjà classé inconstructible. Il suffit pour cela de ne pas toucher au plan d'occupation des sols pour avoir la meilleure garantie qui soit...

De plus cette démarche nous semble contradictoire avec le projet Oléicole de M. Le Maire sur ce même terrain... D'ailleurs est il toujours d'actualité ?

Précision finalement apportée lors de notre débat, ces dispositions comme le projet de préemption de ce terrain par la municipalité auraient finalement pour objet de protéger ce terrain des ambitions des futures municipalités...

Pourquoi tant d'agitation alors qu'il suffit de ne toucher à rien ? C'est à en perdre son provençal ! En tous cas nous serions tristes que cette carte postale de Lagnes devienne la proie des promoteurs. C'est si beau paré de coquelicots !

Il fallait l'écrire...

Extrait de l'édito du bulletin municipal de mai 2007 : « ...des commerces qui ouvrent et qui fonctionnent bien... » C'est à Lagnes que ça se passe ?

Oups !



L'escalier antique devenu en toc. Au fait que sont devenues les vieilles pierres ?

Retrouvez nous sur Internet

Blog :

<http://grain-de-sel.over-blog.fr>

Courriel :

grain_de_sel_lagnes@yahoo.fr

Par courrier

Association "Grain de Sel" Passage Albine 84800 LAGNES

***courrier électronique,
lors de nos rencontres,
n'hésitez pas à nous faire part de
vos préoccupations ou suggestions.***



LAGNES

Grain de Sel

débat - citoyenneté - participation

BULLETIN D'ADHESION

à découper et retourner avec votre règlement de 10 euros à :
Association "Grain de Sel" Passage Albine 84800 LAGNES

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :@.....

Le centre tertiaire à la dérive ?

Nous n'avons pas obtenu la moindre explication sur ce sujet lors de notre débat ! Le taux d'occupation de ce bâtiment (affectueusement surnommé par certains « la cagette »), fort onéreux à la construction comme au fonctionnement, reste de l'ordre de 30%. Malgré nos précédentes demandes, il n'y a toujours pas de compte d'exploitation ; les citoyens sont donc empêchés de savoir combien coûte réellement ce bâtiment chaque jour qui passe.



Quelle est sa rentabilité ? N'est ce pas déjà devenu un gouffre financier ? Mais comment le savoir si personne ne fait les comptes ! C'est l'intérêt de tous que la réussite soit au rendez-vous, mais qui sait réellement où l'on va dans cette affaire ?

Devant cette situation inadmissible et alarmante (le Maire de Lagnes, rejetant la responsabilité sur la Communauté de Communes de Coustellet dont il est pourtant le Vice-Président), notre association a demandé un rendez vous sans suite à ce jour au président de cette même assemblée : M. Valentino.

Devant ce silence assourdissant, nous avons décidé de saisir la cour des comptes.

M. le Maire nous a tout de même indiqué que les choses s'arrangeaient... En effet pour « rentabiliser » le centre tertiaire, il nous a été fièrement annoncé que les services administratifs de la communauté de communes allaient y élire domicile...

On croît rêver ! Non seulement un ou plusieurs lots ne pourront être loués à des privés comme cela était prévu causant un manque à gagner évident, mais qui paiera le loyer de la communauté de communes ? Les contribuables bien sur ! Au fait contribuable ça rime avec couillon ? Pas si sûr, à suivre...

Le million, le million !

Rappel des évènements : depuis des mois, la municipalité nous concoctait un immeuble multi-commerces surmonté de quelques logements sociaux. Ce projet nébuleux au financement obscur, dont personne ou presque n'avait le droit de voir les plans, devait voir le jour face à la pharmacie au détriment de la terrasse de l'auberge, du parking et des arbres du secteur.

L'intervention de notre association avec le soutien de la population a fait reculer ce projet. Il n'est pourtant pas enterré, puisque déplacé 100 mètres plus bas face à l'école. Pour cela la ville a acquis un terrain de 1006 m² pour 160 000 euros. Et revoilà l'immeuble + son parking !

Mais au fond pourquoi faire ? Va-t-on régler les problèmes de logement, dynamiser le commerce et relancer Lagnes grâce à cet immeuble ? Est-ce une bonne idée de nous endetter encore plus lourdement en nous privant ainsi de toute marge de manœuvre pour l'avenir ? N' y a-t-il pas d'autres solutions ? Pourquoi la population n'est elle pas informée et n' a-t-elle pas le droit de voir un plan, un croquis ? Sans jugement préconçu, ces questions qui manifestement dérangent méritent selon nous d'être posées.

Nous sommes évidemment partisans de la redynamisation du centre du village et de son commerce, comme très soucieux que chacun puisse accéder à un logement. C'est vital pour l'avenir de Lagnes. Pour autant nous pensons qu'il faut d'abord exploiter les ressources existantes (boulangerie, logements existants etc...) avant de dépenser des sommes folles. D'autres villages y parviennent fort bien, pourquoi pas nous ?

Notre estimation d'un coût global flirtant avec le million d'euros pour ce projet, permettrait de réaliser des réhabilitations judicieuses, y compris à partir de bâtiments appartenant à la commune. Par ailleurs, des créations redondantes, venant en concurrence frontale de commerces existants peuvent faire redouter la faillite des deux. L'émulation est bonne pour le commerce, mais il faut aussi de la diversité, de la cohérence et...du bon sens.

Urgence boulangerie !

Visiblement c'est compliqué ! Nous espérons toutefois que tous les acteurs (Municipalité, propriétaires, repreneurs potentiels...) pourront trouver une solution.

Au bénéfice de notre village, beaucoup espèrent que la boulangerie existante pourra être réactivée dans les meilleurs délais. Pains frais, pâtisseries, viennoiseries... quel bonheur !

Toutes les parties peuvent compter sur notre soutien et notre engagement afin que Lagnes retrouve une boulangerie. Voilà une cause qui mérite que l'on dépense de l'argent ! Espérons que l'on ne retrouvera pas un dépôt de pain dans un immeuble flambant neuf à un million d'euros face à l'école, ça ferait cher la baguette...

La Poste plus que jamais en danger

Rappelons qu'une pétition visant à rétablir les horaires d'ouverture d'après-midi, comme préserver notre bureau de Poste avait rassemblé en début d'année plus de 850 signatures.

Malgré la mobilisation et le refus d'une immense majorité de la population, la direction de la Poste a maintenu ses restrictions d'horaires, ouvrant la voie à une fermeture annoncée, le receveur ayant déjà été supprimé... Le combat est inégal, pourtant ailleurs il a souvent été gagné, par exemple à Cabrières...

Pourquoi dans d'autres villages, y compris moins peuplés, le bureau de Poste est-il maintenu avec des horaires acceptables ? La réponse est simple : il y a eu une mobilisation sans faille dont la municipalité a été solidaire avec une extraordinaire volonté.

Malheureusement dans le bulletin municipal de mai 2007, on peut lire les propos suivants, confirmés lors de notre débat lorsque cette question fût de nouveau abordée : « ... *confirmation que nous conservons notre bureau de poste du lundi au samedi de 9h45 pour les boîtes postales et de 10h00 à 12h30 pour le guichet. Certes ces horaires ne conviennent pas à tout le monde, mais pour nous élus, nous sommes satisfaits...* ».

Bref l'avis majoritaire de la population et ses besoins ne comptent pas, on fait comme on veut, allez faire la queue à l'Isle sur la Sorgue ou allez à Cabrières, c'est ouvert l'après-midi...en plus il y a une boulangerie, profitez en pour ramener du pain.

Accessibilité réduite

Triste constat : la Mairie et le centre tertiaire ne seraient pas aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite... Il est en effet requis des paliers de repos quand la pente est longue, afin que les personnes notamment en fauteuil puissent faire une pause ; logique.

Nombre de lieux sont quant à eux complètement inaccessibles, à commencer par la Poste. Il faudra bien une concertation et un plan d'ensemble pour rattraper notre retard. Le handicap et la mobilité réduite peuvent frapper n'importe quelle famille, le vieillissement de la population est inexorable et exige que nous nous adaptions.

Nous réitérons notre demande qu'une solution soit enfin trouvée à la Poste pourtant rénovée il y a peu (on aurait pu le prévoir), et qu'une place de stationnement dédiée soit recrée sur la place de l'église.



Centre tertiaire



Poste